

*Libération, mercredi 20 septembre 2006. Rubrique Terre*

Laurence Tubiana, directrice de l'Institut du développement durable :

## **« Donner une valeur marchande à la nature »**

Par Laure Noualhat

*Pour Laurence Tubiana, directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), il faut rapidement évaluer les services rendus par la biodiversité pour mieux réparer les dégradations faites au nom du développement.*

### **Peut-on concilier développement et sauvegarde de la biodiversité ?**

Il faut d'abord reconnaître qu'il existe de véritables conflits d'intérêts autour de la conservation de la biodiversité, des conflits qui se situent à la fois dans l'espace et le temps, du fait de l'extension urbaine, de l'agriculture intensive, des activités forestières et minières. Un habitant sur cinq vit dans une ville ; en 2030, ce sera un sur deux. Cela se traduit par une demande croissante de matières premières, y compris en matière de biodiversité. Par exemple, la demande de pharmacopée traditionnelle de la part des pays occidentaux a provoqué un déséquilibre : la cueillette excessive a fait disparaître des plantes de montagne au Népal. La question amazonienne illustre parfaitement le conflit d'intérêts dans le temps : la communauté internationale considère ce bassin comme un régulateur global du climat, donc à préserver absolument. Il faut trouver un statut pour l'Amazonie et l'articuler avec les intérêts des populations locales comme les seringueros (récolteurs de caoutchouc, ndlr).

### **De quelle manière ?**

On ne pourra pas surmonter cette contradiction sans réfléchir aux modalités de croissance que l'on souhaite. Il faut donner une valeur marchande à la biodiversité, définir clairement des droits d'usage et de propriété, partager les charges et les bénéfices liés à son exploitation. Sans règles définies et perçues comme équitables, les écosystèmes sont surexploités. Au Costa Rica, un système rémunère les habitants des villages forestiers en échange de leurs actions de conservation.

### **Comment éviter que l'aide au développement finance des projets contreproductifs ?**

L'aide européenne a intégré ces questions intellectuellement, mais leur mise en oeuvre concrète est plus complexe. Par exemple, l'aide internationale s'est retirée du projet de barrage des Trois Gorges, en Chine, car il fallait déplacer une population nombreuse et porter grandement atteinte à l'environnement pour le réaliser. Mais le retrait de l'aide a eu une influence limitée : la Chine a fini elle-même son barrage. Quel objectif recherche-t-on ? Faut-il sauver 10 %, 20 % ou 50 % du patrimoine connu de la planète ?

### **N'est-il pas cynique de définir un pourcentage de biodiversité à sacrifier ?**

C'est un jugement d'opportunité, pourquoi le Togo ou le Cameroun n'auraient pas le droit de développer leur économie ? La communauté internationale devra trouver des modalités de dédommagement. La cohabitation homme-nature a toujours été problématique. Parfois, les sociétés ont su gérer leur interaction avec la nature dans une sorte d'équilibre. Mais pas toujours : regardez l'île de Pâques, où la surexploitation du bois a précipité le déclin de la population. Cet équilibre peut aussi être rompu en cas de crise économique et sociale. Autant, sur les questions climatiques, nous disposons de quelques pistes pour réduire notre consommation énergétique ; autant, pour la biodiversité, nous en sommes encore loin. Nous avons un grand retard à rattraper.

### **Ou une autre vision du rapport homme-nature à inventer...**

La nature rend à l'humanité des services parfois quantifiables. C'est une voie à suivre pour intégrer la protection de la nature dans les raisonnements économiques et les modèles de développement.